Association des retraités de l'École Polytechnique

PROCÈS-VERBAL DE LA 30° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le mercredi 16 mai 2018, de 10h00 à 12h30, salle M-2204 du Pavillon Lassonde de l'École Polytechnique

	Ordre du jour	Membres du bureau de l'AREP
1.	Ouverture de l'Assemblée	Roger Martin, président
2.	Adoption de l'ordre du jour	Bruno Detuncq, vice-président Jean-Guy Deschênes, trésorier Doris McNeil, secrétaire
3.	Procès verbal de la 29 ^e Assemblée générale	
	tenue le 30 mai 2017	Céline Lemire, conseillère
	a) Adoption	René Archambault, conseiller André Maheux, président sortant
	b) Affaires en découlant	
4.	Rapport du président	
5.	Rapports du trésorier et du vérificateur	
6.	Mise en application de la Loi 13	
7.	Décarbonisation et investissements éthiques :	
,,	présentation par Bruno Detuncq	
8.	Élections	
0.	a) Au poste de vice-président	
	b) Au poste de tréslorier	
	c) Nomination au poste de vérificateur	
9.	Comité de retraite	
	a) Rapport du Comité par le président,	
	Monsieur Dominic Cappe	
	b) Période de questions	
10.	Mot du Directeur général, Monsieur Philippe	
	Tanguy	
11.	Nouveaux membres et personnes retraitées	
	décédées, 1 ^{er} mai 2017 au 30 avril 2018	
12.	Période de questions	
13.	Clôture de l'assemblée	

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'AREP, Roger Martin, ouvre l'assemblée à 10h10 et souhaite la bienvenue à la soixantaine de membres présents. Il souligne que l'AREP fête son 30^e anniversaire cette année. De plus, il informe les membres que toutes les présentations faites aujourd'hui seront disponibles sur le site WEB de l'AREP.

2. Adoption de l'ordre du jour

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par René Tinawi et appuyé par Arthur Yelon « d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ».

Adopté à l'unanimité.

3. Procès verbal de la 29^e Assemblée générale tenue le 30 mai 2017

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal qui leur a été envoyé il y a deux semaines.

3.1 Adoption

Le président explique que quelques corrections ont été apportées au procès-verbal : deux corrections de grammaire et une correction de numérotation. Aucune autre correction ou commentaire ne sont apportés. Il est proposé par Robert Vinet et appuyé par Jean-Paul Baïlon « d'adopter le procès-verbal de la 29^e Assemblée générale tel que corrigé ».

Adopté à l'unanimité.

3.2 Affaires découlant

Guy Létourneau a été nommé représentant au Comité de retraite (avec droit de vote) par l'Assemblée générale du Régime de retraite. En ce qui concerne la Loi 13, un point est à l'ordre du jour. D'autres sujets seront traités soit dans le rapport du président soit dans d'autres points de l'ordre du jour.

4. Rapport du président

Roger Martin présente d'abord les membres qui composent le CA, les deux membres conseiller et conseillère au CA ainsi que les personnes représentant les personnes retraitées au Comité de retraite.

À l'aide de diapositives, le président présente les principaux éléments de son rapport :

- Les activités offertes aux membres durant la dernière année: le dîner de Noël – la partie de golf (initiative de Lucette DeGagné) – la visite du Vieux Laprairie (initiative de Céline Lemire et de Ginette Gareau). Malheureusement, peu d'activités ont été organisées et le président fait appel aux membres qui seraient volontaires pour organiser des activités. Ginette Gareau mentionne qu'une visite du Vieux St-Eustache avait été pensée, mais des travaux majeurs dans le secteur obligent à reporter la visite à l'automne. Le dîner de Noël 2018 aura lieu dans l'est de Montréal après s'être tenu au nord, sur le Boulevard Gouin, puis au sud à St-Bruno et l'an dernier à l'ouest à Vaudreuil-Dorion. Les membres sont invités à proposer un restaurant « apportez votre vin » situé dans l'est.

- Don et aide: 1) un troisième don de 1 000\$ a été fait à la Campagne Centraide 2017 2) une bourse de 1 000\$ a été offerte à la Fondation de Polytechnique pour un étudiant enfant ou petit-enfant d'une personne retraitée membre de l'AREP. La bourse n'a pu être octroyée car le seul étudiant candidat était petit-fils d'un membre de l'AREP décédé. Le montant est en banque pour l'an prochain. René Archambault suggère de faire passer le message à nos membres par courriel et via notre site WEB et 3) une aide financière de 50\$ a été accordée à une personne retraitée membre de l'AREP dont le petit-fils s'est inscrit à FolieTechnique. Ce montant de 50\$ correspond au montant accordé par Polytechnique aux employés.
- *Projet HEC-UdeM*: le projet visait à constituer un groupe d'investisseurs qui aurait pu intéresser de gros gestionnaires de fonds. Le montant visé était de 5 000 000\$ mais HEC, UdeM et Poly n'on pu promettre que 2 300 000\$ d'investissements. Le projet a donc été abandonné.
- La Loi 13: il y a un point particulier sur ce sujet à l'ordre du jour.
- *Divers*: 1) la compagnie Télus offre des rabais aux membres de l'AREP comme elle le fait pour les employés de Polytechnique 2) Demande faite à Polytechnique pour réviser le montant d'assurance-vie aux retraités après 65 ans : à l'heure actuelle, un montant de 15 000\$ est accordé si le décès de la personne retraitée intervient entre 65 et 69 ans, ce montant baisse à 7 500\$ si le décès de la personne retraitée intervient après 70 ans. Andrée L'Heureux va en parler avec les syndicats et associations car ces dispositions relèvent des conventions collectives. Un membre mentionne que les professeurs ont déjà exploré la question avec l'aide d'un actuaire et la conclusion a été qu'il ne semblait pas nécessaire d'augmenter ces montants puisque les obligations des personnes diminuent avec l'âge 3) la décarbonisation et les investissements éthiques : ce point particulier est à l'ordre du jour.

Le président répond aux questions. Les membres applaudissent et remercient le président pour son rapport.

5. Rapports du trésorier et du vérificateur

À l'aide de diapositives, Jean-Guy Deschênes, trésorier, présente les rapports financiers (Produits et charges et Bilan). Du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, les revenus se sont élevés à 11 933,59\$ alors que les dépenses ont totalisé 10 362, 69\$ générant ainsi un surplus de 1 570,90\$. L'avoir des membres est maintenant de 52 972,39\$.

André Biron, vérificateur, est absent. Il s'est cependant déclaré satisfait de la qualité de la tenue des livres et du rapport présenté.

Le trésorier répond aux questions et mentionne que l'AREP compte environ 374 membres. Un membre relève une légère erreur de transcription sur une diapositive. Un autre membre souligne que l'on pourrait augmenter notre don à la Campagne Centraide. Le président répond que l'on va regarder tout à l'heure le budget pour l'an prochain et que l'on va revenir sur ce point.

Le trésorier présente les prévisions budgétaires pour 2018-2019 qui sont presque essentiellement le report des revenus et dépenses de l'année dernière, ce qui ne donne qu'un surplus autour de 1 500,00\$.

Suite à la présentation des prévisions budgétaires, il est proposé par André Bazergui et appuyé par Arthur Yelon « d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées ».

Adopté à l'unanimité.

Un membre demande s'il ne serait pas possible de recruter automatiquement les membres dès leur départ à la retraite et de les informer qu'ils pourront se désister par écrit par la suite s'ils ne désirent pas demeurer membres de l'AREP. L'Association des cadres procède ainsi avec la collaboration de Polytechnique. La suggestion est mise au vote : deux membres s'y opposent. Le CA va donc soumettre cette demande à Polytechnique dans le cadre du renouvellement du Protocole qui n'est pas encore signé.

Le Président conclut en mentionnant que le CA va se pencher sur le dossier « bourse » et sur celui de « recrutement automatique » durant la prochaine année et fera rapport à l'assemblée générale l'an prochain.

6. Mise en application de la Loi 13

Le Président résume le dossier depuis le printemps 2017 :

- Avis du Comité de retraite qui définit les conséquences de la Loi 13 à compter de janvier 2018 : réduction de l'indexation (24,2% de l'IPC au lieu de 50% pour les périodes admissibles) et modalités de rétablissement si une évaluation actuarielle montre que le déficit est annulé;
- Notre demande de « « transparence » (information sur la contribution individuelle de chaque retraité) : le comité a rejeté cette demande car compliquée, chère à mettre en œuvre et probablement peu intéressante pour la plupart des membres ;
- Lors de chaque assemblée générale, l'actuaire fera le point sur le rétablissement éventuel de l'indexation à 50% ;
- L'AREP sera invitée à participer aux éventuelles discussions relatives au rétablissement de l'indexation lorsqu'un surplus sera constaté ;
- Finalement, la réduction de l'indexation ne sera pas 24,2% de l'IPC mais plutôt 31,3% ; nous ne connaissons pas encore comment cela sera mis en place en 2019.

Le Président répond aux questions.

* Le point 7 de l'ordre du jour est déplacé compte tenu de l'arrivée de Monsieur Tanguy

10. MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, MONSIEUR PHILIPPE TANGUY

Madame Michèle Thibodeau-Deguire, Principale et Présidente du Conseil d'administration, et Monsieur Steven Chamberland, Directeur des affaires académiques et de la vie étudiante, accompagnent Monsieur Tanguy. À l'aide de diapositives, Le Directeur général explique les principaux éléments de sa présentation "Objectif 2023 Plan stratégique de Polytechnique Montréal".

- La mondialisation de l'environnement universitaire, en définissant le nouveau paradigme de l'enseignement supérieur et de la recherche, les nouvelles règles du jeu modifiant le système en profondeur, les grandes mutations en cours, etc.;
- Ce qui rend notre futur plus risqué qu'il n'y parait : perdre notre attractivité au Québec dans un contexte de compétition locale, entre autres, avec l'ETS, ignorer les nouvelles règles du jeu, dont l'utilisation de l'anglais comme langue véhiculaire, etc. ;
- Ce qui nous ouvre des perspectives de développement : les éléments qui constituent la base du succès des institutions universitaires ;
- La construction d'une "ambition collective" en fixant de véritables priorités pour les 5 prochaines années, dont l'identification des métiers de demain, le développement du leadership et de l'entrepreneuriat, etc. ;
- Quelques idées pour un projet éducatif ambitieux ;
- Quelques idées pour une recherche dynamisée ;

- Quelques idées pour renforcer notre efficience et notre agilité;
- Quel doit être notre positionnement pour quelle raison d'être? dans la société, dans l'éducation technologique, dans le monde des affaires, etc. ;
- Le futur à construire de Polytechnique.

Le Directeur général répond à de nombreuses questions et est chaudement applaudi par les membres qui ont apprécié sa présence et sa présentation.

* Le point 7 de l'ordre du jour est encore déplacé compte tenu de l'arrivée de Monsieur Cappe

9. Rapport du Comité de retraite

a) Rapport du Comité par le Président, Monsieur Dominic Cappe

Dominic Cappe se présente et fait part à l'assemblée des faits saillants de notre régime de retraite en cinq points :

- La composition du Comité de retraite où siègent: quatre membres nommés par la Corporation, cinq membres nommés par les participants actifs, deux membres nommés par les participants non actifs, un membre externe nommé par le Comité de retraite et la Directrice du Bureau de la retraite;
- Le rôle des membres du Comité de retraite ;
- Les faits saillants: Monsieur Cappe fait état du rendement de la caisse durant la dernière année en donnant des exemples de taux de rendements obtenus pour certains placements, situe le Régime suite à la Loi 13 et le rétablissement de la formule d'indexation à 31,3% et non plus à 24,2%;
- La situation financière du régime : L'estimation de la situation financière du régime au 31 décembre 2017 est : Actif net : 524 599 165 \$. Les données concernant les obligations au titre de prestation de retraite et celles sur un déficit/surplus au 31 décembre 2017 ne sont pas encore disponibles ;
- Les investissements responsables: Investir selon des critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) afin de générer des rendements attrayants à long terme et un impact positif sur la société. Monsieur Cappe donne l'état de la situation, mentionne le mandat donné au comité stratégique en 2017 et indique que les huit gestionnaires de la Caisse intègrent tous les critères ESG dans leur processus d'investissement. Il y aura présentation des résultats à l'assemblée annuelle des participants de juin 2018.

Pour toute information, Monsieur Cappe invite les membres à consulter le site WEB du Régime de retraite. Le Président de l'AREP remercie Monsieur Cappe et ce dernier est chaudement applaudi par les membres.

* Le point 7 de l'ordre du jour est encore déplacé compte tenu de l'heure avancée et de la priorité du point 8

8. Élections

Céline Lemire agit à titre de présidente d'élection.

Céline rappelle aux membres que ce sont les postes de vice-président et de trésorier qui sont en élection et que le poste de vérificateur est également vacant car André Biron ne sollicite pas un nouveau mandat.

- a) Au poste de vice-président : Lucette DeGagné propose la candidature de Bruno Detuncq, appuyée par Gisèle Papineau. Bruno accepte et est élu par acclamation au poste de vice-président pour un mandat de deux ans.
- b) Au poste de trésorier : Jean-Guy Deschênes ne désire pas renouveler son mandat. Jean-Guy propose la candidature de Claire Biron, il est appuyé par Minh-Thu Nguyen. Claire accepte et est élue par acclamation au poste de trésorière pour un mandat de deux ans.
- c) Au poste de vérificateur : Doris McNeil propose la candidature de Jean-Guy Deschênes, appuyée par Elisabeth Bernier. Jean-Guy accepte et est nommé pour un mandat de un an.

7. Décarbonisation et investissements éthiques : présentation par Bruno Detuncq

À l'aide de diapositives comprenant des diagrammes et des illustrations, Bruno présente son dossier : DÉCARBONISATION DES INVESTISSEMENTS À POLYTECHNIQUE POURQUOI ? COMMENT ?

Les principaux éléments du dossier sont :

- Un investissement éthique, c'est quoi ?;
- La nécessité de désinvestir dans les combustibles fossiles ;
- La courbe de Keeling : Concentration de CO₂ dans l'atmosphère entre 1700 et 2017 ;
- Évolution de la température moyenne mondiale ;
- L'accord de Paris;
- Un désinvestissement en marche;
- Conclusion : rapport d'un comité sénatorial ;
- De nouvelles avenues énergétiques ;
- Désinvestir dans les fossiles est une nécessité financière ;
- Les étapes vers le désinvestissement ;
- Conclusion : Continuer à investir dans les combustibles fossiles implique Nier la science du climat, ce qui est aberrant compte tenu des connaissances accumulées Financer l'échec de la lutte aux changements climatiques, ce qui est intenable au plan éthique Prendre des risques d'investissement à moyen terme pour une fondation ou une caisse de retraite. Donc : un changement s'impose !

Bruno répond aux questions et présente les deux propositions soumises par le CA de l'AREP.

Proposition 1:

Il est proposé par le CA et appuyé par Lucette DeGagné que « L'Assemblée générale de l'AREP appuie le principe de favoriser les investissements éthiques (ESG) dans la Fondation et la Caisse du régime de retraite de l'École Polytechnique, placements soucieux de l'environnement, des droits humains et d'une bonne gouvernance ».

Adopté à l'unanimité.

Proposition 2:

Il est proposé par le CA et appuyé par Jean-Paul Baïlon que « L'Assemblée générale de l'AREP donne le mandat à ses représentants de promouvoir de façon active auprès de la Direction de l'École Polytechnique, de ses syndicats et associations, de sa Fondation et du Régime de retraite, l'élimination progressive des investissements dans les énergies non renouvelables et de favoriser les investissements éthiques (ESG)».

Adopté à l'unanimité.

Le Président remercie Bruno pour l'énorme travail qu'il a accompli ; Bruno est vivement applaudi par les membres.

11. Nouveaux membres et personnes retraitées décédées, 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018

Les membres ont déjà reçu la liste des nouveaux membres et des personnes retraitées décédées.

Le Président invite les membres à observer une minute de silence à la mémoire des personnes retraitées décédées durant la dernière année.

12. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

13. Clôture de l'assemblée

Le président invite les membres à se rendre à la Galerie Rolland où un repas sera servi. Il est proposé par Jean-Guy Deschênes et appuyé par Line Coallier « de lever l'assemblée à 12h30 ».

Adopté à l'unanimité.

DM, le 2 juin 2018

Approuvé à l'unanimité à l'assemblée générale du 22 mai 2019